





Affiliation fédérale (N° FFCK 7903) depuis 1963 Base nautique de Noron Rue Archimède 79000 NIORT

A remettre pour validation de l'adhésion :

<u>Ce tableau récapitulatif</u>			
Fiche de renseignements et d'adhésion au Club			
Autorisations Photos et Parentales			
Notice individuelle dommages corporels			
MAIF et Option IA Sport+			
Certificat Médical ou Questionnaire Santé			
Règlement			

Le Règlement et les informations utiles sur le club sont disponibles sur le site :

www.ckniort.com Le Canoë Kayak Niortais → Infos pratiques →

- Fiche d'inscription au club
- Documentation et infos

### **Cotisations**

Selon l'AG du 1er février 2025. Les licences fédérales sont valables pour l'année civile ; un complément est à prévoir en cas de nouvelle adhésion pour l'année en cours.

	1ère Inscription	Renouvellement	
LICENCES	,		
	(16 mois)	(12 mois)	
Jeunes (Section compétition ou			
section Tourisme Sportif) Sont	148 euros	115 euros	
concernés les mineurs ou	140 60103	113 Editos	
étudiants majeurs non-salariés.			
Adultes (Section compétition 183 euros 140 eu		140 euros	
ou section Tourisme Sportif)	TO2 G0102	140 EUI 03	

### Fiche de renseignements et d'adhésion au Club CANOE KAYAK NIORTAIS (CKN)

(cocher la case utile – rayer les mentions inutiles)

Renouvellem	nent Licence $\;\Box$	Nouvelle Adh	ésion 🗆			Affiliation fédérale (N° FFCK 7903) depuis 1963
N°	en	Compétition □ Loisir	rs Sportif	s 🗆		Base nautique de Noron Rue Archimède 79000 NIORT
Nom du prat	iquant :			Préno	m :	
Date de nais	sance :/	′/			□ Homme	□ Femme
Adresse post	tale :					
Mail personr	nel ou familial :			@		
Téléphone (d	des parents pour les min	eurs) :	Fixe :	/	/ / .	/
Mobile :	/ / /	/ (1)	Mobile	:/	//	/ (2)
Si mineur : Préc	iser contact (1)			(2)		
J'informe le	club que je suis / mon en	fant suit un traitement n	nédical :	Oui 🗆	Non □	
J'informe le	club que je suis / mon en	fant est allergique :		Oui 🗆	Non □	
à						
J'informe le	club que je suis / mon en	fant est asthmatique :		Oui 🗆	Non □	
		nfant nécessaires à la vie			Non □	
J'atteste que		apte à nager au moins 2				
Remettre 4 + 4 + 4 + 4 + 4 + 4 + 4 + 4 + 4 + 4 +	Remise de <mark>l'autorisation p</mark> Remise de la <u>feuille d'atte</u> Remise d'un <b>certificat méd</b> (en Section Loisirs) : (en Section Compétition)	ellé au nom du Canoë – k parentale signée au Club, estation d'assurance com dical attestant l'absence la pratique du CK et de : la pratique du CK en Co et de ses disciplines ass	plémento de signes ses disci ompétitio sociées.	nire MAIF dû s cliniques ap plines associ n dans sa ca	pparents cont iées (ou autre itégorie d'âge	re-indiquant : APS) en loisirs. ?,
	renouvellement de l'adh près du club.	ésion au club C.K.N. ne s	era accep	oté que si l'a	dhérent est à	jour de ses factures
Fait à				Sign	ature (respons	able légal si pour enfant mineur)
Le						

### AUTORISATIONS Photos et PARENTALES et JEUNES POUR LE CLUB CANOE KAYAK NIORTAIS (CKN)

LICENCE pour : ADULTE	/ JEUNE MINEUR - Licence n°	:	 	 	



(rayer les mentions inutiles)

	Affiliation fédérale (N° FFCK 7903) depu
e soussigné(e) demeurant à	
Père / mère / tuteur légale si mineur (nom et prénom)	

- atteste que je suis / mon enfant est apte à nager 25m et à m' / s'immerger
- autorise ou n'autorise pas (selon le tableau complété ci-dessous), le Club de Canoë-Kayak Niortais (et ses représentants physiques) :

Base nautique de Noron Rue Archimède 79000 NIORT

	Autorisation (2)	Refus (2)	Observations complémentaires	
	Cocher la case que	vous avez choisie	Observations complémentaires	
A prendre, en cas d'accident sur le lieu d'entrainement, de sorties, de compétitions, toute décision relative à une intervention médicochirurgicale d'urgence, après avoir été contacté(e)			Préciser les coordonnées (nom, prénom, n° de téléphone) des personnes à contacter en cas d'urgence : (Nom / n° de téléphone)	
A sortir mon enfant mineur de l'établissement hospitalier qui lui a donné les soins, accompagné(e) et sous la responsabilité du responsable de l'équipe du Club de Canoë-Kayak Niortais	Si mineur			
A laisser mon enfant mineur partir seul(e) du lieu d'entrainement après sa séance	Simineur		En cas de non-autorisation, préciser les coordonnées des personnes autorisées à venir chercher l'enfant : (Nom / n° de téléphone)	
A communiquer mes coordonnées téléphoniques qui pourront être utilisées dans le cadre du fonctionnement du club (déplacements, séances d'entrainement)				
A transporter mon enfant mineur dans le cadre de déplacements organisés par le club pour la pratique du canoë-kayak (compétitions, déplacement sur d'autres sites d'eau pour l'entrainement) dans les véhicules appartenant au club et à défaut dans un véhicule appartenant à un bénévole du club et conduit par lui	Si mineur		Indiquer les coordonnées téléphoniques des responsables légaux : (Nom / n° de téléphone)	
A photographier, filmer mon enfant / moi-même dans le cadre de la pratique du canoë-kayak et à utiliser les photographies, films, vidéos pour les besoins du club, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit du nom.			L'adhérent peut exercer son droit d'accès : Loi Informatique & Libertés. Il autorise la F.F.C.K / CKN à utiliser ses coordonnées dans le cadre de la loi.	

, le





# Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents titulaires d'une licence permanente

(titre annuel FFCK) - de septembre 205 à décembre 2026

La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie attire l'attention de ses pratiquants sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la fédération (n° de sociétaire 2 225 346 N).

### Garantie Indemnisation des dommages corporels1

Votre couverture intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative<sup>2</sup>.

#### **CHAMP D'APPLICATION**

- Toutes les activités de randonnée, de compétition et d'eau vive ressortant de la pratique du canoë, du kayak, de la pirogue, du raft, du dragon boat, de la nage en eau vive, stand up paddle.
- · Les activités préparatoires ou complémentaires aux pratiques sportives garanties.
- · Les stages, réunions, colloques et activités promotionnelles (fêtes, bals, sorties, journées portes ouvertes...).
- · La pratique individuelle du canoë-kayak.
- · Les trajets aller et retour pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

### **TERRITORIALITÉ**

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

### **PRINCIPALES EXCLUSIONS**

Sont exclus des garanties :

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel.
- Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
- Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

### Option I. A. Sport+1

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, l. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la carte FFCK et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

- 1 Le contenu des garanties figure au verso du présent document.
- 2 Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

### MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des assurances CS 90000 - 79038 Niort cedex 9 Fédération française de Canoë-kayak et sports de pagaie Base olympique et paralympique 2024 Route de Torcy 77360 Vaires-sur-Marne



Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport+, vous devez remettre le bordereau détachable complété à votre responsable de club lors de la prise de la licence fédérale.

### SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE I. A. SPORT+

La cotisation complémentaire d'assurance, qui devra être intégrée au règlement global de votre cotisation club, s'élève à 14,15 € pour la saison 2026 (quelle que soit la date de souscription).

Garantie indemnisation des dommages corporels			
Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+	
Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.	700 € dans la limite de 3 semaines	1500 € dans la limite d'un mois	
<ul> <li>Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux</li> <li>dont frais de lunetterie</li> <li>dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité</li> </ul>	1 400 € 80 € 16 €/jour dans la limite de 310 €	3 000 € 300 € 2h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation	
<ul> <li>Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation</li> <li>Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives</li> </ul>	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours	
pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident  • Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :  – jusqu'à 9 %  – de 10 à 19 %  – de 20 à 34 %  – de 35 à 49 %  – de 50 à 100 % :- sans tierce personne :  – avec tierce personne :  • Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :	16 €/jour dans la limite de 3100 € 6100 € x taux 7700 € x taux 13000 € x taux 16000 € x taux 23000 € x taux 46000 € x taux	30 €/jour dans la limite de 6000 €  30 000 € x taux 60 000 € x taux 90 000 € x taux 120 000 € x taux 150 000 € x taux 300 000 € x taux	
- capital de base.      - augmenté de : - pour le conjoint survivant.      - par enfant à charge.      • Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines.	3100 € 3900 € 3100 € frais engagés dans la limite de 7700 € par victime	30 000 € 30 000 € 15 000 € frais engagés dans la limite de 7700 € par victime	

### RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence varie de 0,10 € à 1,50 € suivant les titres. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés.

2 225 346 N Bordereau à ren	nettre au responsable du club
Je soussigné(e) (nom, prénom)	Date de naissance
☐ Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en	Fal prise en compte et le suivi écontractuelles, la passation, la liles relatives aux opérations de in et l'amélioration de la relation de dans le cadre des dispositions nent du terrorisme et la fraude. Vous connel, ainsi que de la possibilité zes données après décès. Vous s, MAIF, CS 90000, 79038 Niort inalités mentionnées et pour les

# Le Certificat Médical



## Le pratiquant est

Obtention d'une licence loisir ou

Présentation d'un certificat

( ↑ avec mention « en

compétition)

compétition » si licence

médical datant de moins d'1 an 5

compétition

Art . L231-2 I° C. sport



# Majeur <sup>1</sup>



Renouvellement 2 d'une licence loisir

Art . L231-2 II° C. sport Art . D231-3-1 2° C. sport



Il remplit un questionnaire relatif à son état de santé 6 Art . 231-1-4 C. sport Annexe II-22 (art . A231-2) C. sport



Il y a au moins une réponse positive: il doit fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Il n'y a que des réponses

négatives : il fournit au club

l'attestation <sup>6</sup> par laquelle il

toutes les questions.

affirme avoir répondu « non » à



Renouvellement<sup>2</sup> d'une licence compétition

Art . L231-2 III° C. sport Art . D231-1-3 1° C. sport Art . D231-1-4 C. sport



- Il fournit un certificat médical datant de moins d'un an. tous les 3 ans.
- Entre temps, il rempia questionnaire relatif à son



Dans le cas où il doit remplir le questionnaire:



Il y a au moins une réponse positive: il doit fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Mineur 1



Obtention ou renouvellement 2 d'une licence loisir ou compétition

Art . L231-2 III° C. sport Art . D231-1-4-1 C. sport



Il remplit le questionnaire relatif à son état de santé<sup>3</sup> Annexe II - 23 (art . A231-3) C. sport





Il y a au moins une réponse positive : le représentant légal produit un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Il n'y a que des réponses négatives : il conserve le questionnaire et fournit au club l'attestation <sup>6</sup> par laquelle il affirme avoir répondu « non » à toutes les questions.

<sup>1</sup> S'apprécie au jour de la prise de licence

Il n'y a que des réponses

club.

négatives : le représentant légal

au questionnaire et la fournit au

remplit l'attestation 4 attachée

- <sup>2</sup> Le renouvellement d'une licence s'entend comme la délivrance d'une nouvelle licence, sans discontinuité dans le temps avec la précédente, au sein de la même fédération (art . D231-1-2 C. sport)
- <sup>3</sup> Questionnaire de santé relatif à l'état de santé du **mineur** disponible sur l'espace club dans les Documents
- <sup>4</sup> Attestation disponible sur l'espace club avec le Questionnaire de santé du mineur
- <sup>5</sup> La durée d'un an s'apprécie au jour de la demande de la licence ou de l'inscription à la compétition par le sportif (art . D231-1-1 C. sport)
- <sup>6</sup> Questionnaire de santé pour les **majeurs** disponible dans l'espace club, contenant une attestation à découper







### Modèle : Certificat médical d'absence de contre-indication



### CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION

Ce certificat médical peut être établi par	le médecin de son choix.	
Je soussigné.e		
Avoir examiné.e, ce jour :		
Mme, M.		
Né.e le		
Je certifie qu'il.elle ne présente pas de co - à la pratique du sport en général <sup>1</sup> - à la pratique du canoë-kayak en loisii - à la pratique du canoë-kayak en com		
Fait à	Le	
Signature et cachet du médecin N° RPPS :		
<sup>1</sup> Rayer la ou les mentions inutiles		





### QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS - SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois	<b>'</b>	
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durantles 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du lice	encié	

### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la FFCK avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

### **o** \

### Attestation santé pour le renouvellement d'une licence sportive FFCK \*

Nom et Prénom d Numéro de licenc		
Je soussigné.e. négativement à to	utes les rubriques	, atteste sur l'honneur, avoir répondu s du questionnaire de santé ci-dessus.
Fait à	, le	
		Signature du pratiquant ou de son représentant légal